

Image not found or type unknown



Création de plusieurs entreprises

Par **haas**, le **26/03/2012 à 14:11**

Bonjour,
Je reviens vers vous concernant la SARL THIERRY SOGNO
comme j'ai pu le comprendre mon employeur n'a plus qu'une entreprise et ce depuis le 5/09/2011 transfert de l'entreprise non plus sur Chalea mes à Cuissiat
du fait qu'il soit en date du 9/03/2012 en redressement judiciaire comment ceci va-t-il se passer ? a-t-il un délai pour licenciéet à quoi aurai-je droit j'ai actuellement 56 ans merci pour votre réponse
Cordialement
SH